

Yverdon-les-Bains, le 16 novembre 2022

La Municipalité poursuit le projet de parking de la Place d'Armes

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a présenté ce matin à la presse le projet redimensionné de parking souterrain de la Place d'Armes. Après la prise en compte des remarques et objections du Canton, formulées l'an dernier lors de la procédure d'examen préalable, elle entend réaliser un hub de mobilité comportant 430 places de stationnement pour les voitures, 160 pour les deux-roues motorisés et 1000 pour les vélos. La Municipalité porte ainsi un projet ambitieux et novateur, techniquement consolidé, réaliste politiquement, et qui est en adéquation avec les objectifs du Plan climat cantonal, du Projet d'agglomération de 4^{ième} génération, et de son programme de législation en matière d'urbanisme, de mobilité et de lutte contre les effets du réchauffement climatique.

A la suite des objections formulées par le Canton lors de l'examen préalable en juin 2021, les services de la Ville ont retravaillé le projet de parking pour le rendre compatible avec le cadre contraignant des planifications supérieures, à savoir la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), les normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), le Projet d'agglomération de 4^{ième} génération (PA4), le Plan directeur cantonal et le Plan climat vaudois, ainsi que le futur Plan climat communal. De nombreuses études de dimensionnement du stationnement du centre-ville ont été effectuées, fondées sur des objectifs à moyen et long terme permettant d'accompagner le report modal en matière de mobilité durable.

Sur la base de ces études, la Municipalité propose la réalisation avant 2030 d'un hub de mobilité de 430 places voitures, intégrant les besoins des résident-es, des travailleur-euses et des client-es du centre-ville. Dans cette ouvrage figureront également 1000 places vélo sécurisées et 160 places pour les motos et les scooters. Des bornes de recharge pour les véhicules électriques seront également installées.

A noter que le projet de parc paysager en surface, conçu sur la base d'une démarche participative, n'est pas remis en question, bien au contraire. Le redimensionnement du parking permettra d'augmenter le nombre de plantations d'arbres majeurs et d'améliorer la couverture végétale de la Place d'Armes, identifiée comme un îlot de chaleur urbain selon la stratégie de végétalisation menée par la Ville. Ce parc plus végétalisé continuera pour autant d'offrir cette belle perspective entre le Théâtre Benno Besson et le collège de la Place d'Armes, qui est recensée par l'ISOS (l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse).

Le partenaire du projet, la société Parking Place d'Armes SA (AMAG et Marti) a été régulièrement informé de l'évolution du projet. Il s'est déclaré ouvert à étudier les impacts du redimensionnement, afin de trouver un accord satisfaisant pour toutes les parties et de poursuivre la collaboration.

Le réaménagement de la Place d'Armes est la première pièce d'une série d'espaces publics à priorité piétonne qui assurera à terme une meilleure liaison entre le centre-ville et le lac. La Municipalité se réjouit de ce projet ambitieux et novateur, qui représente un compromis viable techniquement, réaliste politiquement, et qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs de son

programme de législature en matière d'urbanisme, de mobilité, de lutte contre les effets du réchauffement climatique, et d'attractivité du cœur historique et commercial d'Yverdon-les-Bains.